

Les enseignants de réserve à la rescousse

Page 4

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3977 - Mercredi 21 septembre 2016 - Prix : 10 DA

Respect des droits de l'Homme

Le projet de loi aujourd'hui devant l'APN

Page 2

La réunion informelle de l'Opep à Alger fixée au 28 septembre

Noureddine Bouterfa optimiste sur le gel de la production

Page 2

Par où commencer ?

Par Mohamed Habili

Laquelle de Raqqa et de Mossoul, les deux grandes places encore détenues par Daech, sera libérée en premier ? Il y a encore peu, la question ne se posait même pas, tant il semblait évident que c'était de Mossoul que Daech serait chassé en premier. On pensait même qu'il n'aurait d'autre choix après cela que de se replier en Syrie, en partie tout au moins, et plus précisément à Raqqa, sa capitale, et selon toute apparence son dernier retranchement. Ce scénario était privilégié non pas pour des considérations militaires que pour des raisons politiques. Sous ce dernier rapport, en effet, la situation des deux pays est fort différente, même si Daech est présent en force dans l'un comme dans l'autre. L'Irak n'est pas le théâtre d'un conflit de portée mondiale comme la Syrie. Dans sa guerre contre Daech, ou plutôt contre ce qu'il reste de lui, il peut bénéficier, et du reste il bénéficie déjà, de l'aide de bien des puissances, même de celles dont les intérêts sont divergents, du moins dans cette partie du monde. Ainsi en est-il des Etats-Unis, et des membres de la coalition internationale qu'ils mènent, d'une part, et de l'Iran de l'autre, qui dans la Syrie voisine appartient à un camp en guerre par procuration avec le premier. Autant il est peu probable que les deux camps réunissent leurs forces contre Daech en Syrie, comme on vient de le voir sur l'exemple de l'accord russo-américain, dont la pierre d'achoppement a justement été l'effort commun contre les groupes terroristes, autant cela ne pose aucun problème en Irak.

Suite en page 3

Investissement des entreprises françaises en Algérie

Les vérités de Bensalah dites aux Français



Après avoir défendu l'idée que les relations économiques doivent dépasser l'aspect commercial, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a dit aux Français à Paris que l'Algérie «a changé» et souhaite développer une économie «prospère».

Lire page 3

Banques

Allègement du taux de réescompte

Page 24

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (Mama)

Des œuvres de grands plasticiens exposées au public

Page 13

La réunion informelle de l'Opep à Alger fixée au 28 septembre

Noureddine Boutarfa optimiste sur le gel de la production

■ «En marge du Forum international sur l'énergie, prévu pour se tenir à partir de lundi prochain à Alger, les pays producteurs de pétrole qui y assisteront se réuniront le 28 septembre en session informelle, pour tenter de dégager un consensus sur la réduction de leur production de brut», a-t-il précisé.

Par Meriem Benchaouia

Il ne reste que quelques jours pour la réunion informelle de l'Opep qui se tiendra à Alger, et le ministre de l'Energie, Noureddine Boutarfa s'est dit déjà optimiste quant au succès de cette réunion pour arriver à un consensus sur le marché du pétrole, a-t-il déclaré, hier, sur les ondes de la Radio nationale. Selon lui, la date définitive venait d'être fixée au 28 septembre par les pays membres de l'Opep et non-Opep. «En marge du Forum international sur l'énergie, prévu pour se tenir à partir de lundi prochain à Alger, les pays producteurs de pétrole qui y assisteront se réuniront, le 28 septembre en session informelle, pour tenter de dégager un consensus sur la réduction de leurs production de brut», a-t-il précisé. Malgré toutes les divergences sur un éventuel gel de la production de pétrole, le ministre s'est dit «optimiste». «Nous avons convenu de travailler notamment pour la réussite du Forum, le dialogue producteur-consommateur est très important, et également la réunion informelle de l'Opep sur laquelle nous travaillons pour

essayer de trouver un consensus sur le marché (du pétrole)», a-t-il affirmé. Le ministre qui a multiplié les contacts avec les pays producteurs de pétrole a déclaré qu'il existait un consensus entre pays producteurs membres de l'Opep et pays non-Opep sur la nécessité de stabiliser le marché pétrolier afin de soutenir les cours. A ce sujet, il a affirmé que l'Algérie allait jouer un rôle de «facilitateur jusqu'à la dernière minute», tout en estimant que c'était la responsabilité des uns et des autres qui «devra finalement l'emporter». L'invité a rappelé que les pays membres de l'Opep et ceux non Opep qui y prendront part, semblaient d'accord pour contribuer à un équilibre du marché pétrolier, en surplus, a-t-il précisé, d'un million de barils/jour. Le défi, a-t-il-dit était de parvenir à répartir équitablement cette surabondance de brut entre les membres y participant, pour permettre un relèvement des cours, oscillant actuellement entre 40 et 50 dollars le baril. M. Boutarfa a relevé que l'Opep ne pouvait, à elle seule, supporter le fardeau d'un gel de la production en raison du risque, a-t-il ajouté, de voir les pays non membres en tirer profit.



Noureddine Boutarfa

Il a signalé, par ailleurs, que le gel de la production, s'il se concrétisait, prendra entre 6 et 8 mois «pour pouvoir évacuer les stocks en surplus». Le ministre de l'Energie a tenu, d'autre part, à souligner fortement que, quoi qu'en disent d'aucuns, l'Opep continuera à jouer un rôle majeur de stabilisation du marché pétrolier. Du Forum international sur

l'énergie, réunissant pays producteurs et consommateurs, l'invité a indiqué que ses travaux seront axés sur un ensemble de sujets relatifs au marché pétrolier, du gaz naturel et du GNL, ainsi que les énergies renouvelables et le nucléaire. Concernant la crise pétrolière, le ministre a considéré vital que l'Algérie accélère la transforma-

tion de son économie et réforme son cadre financier national pour faciliter et développer l'investissement. Annonçant que la compagnie Sonatrach allait s'y impliquer plus étroitement, le ministre a promis que, d'ici à la fin de l'année, son ministère allait donner une visibilité au programme national de développement de l'énergie solaire. M. B.

Respect des droits de l'Homme

Le projet de loi aujourd'hui devant l'APN

Le projet de loi relatif au Conseil national des droits de l'homme (CNDH), dont les motifs visent à donner à la société civile et autres partenaires des pouvoirs publics un cadre d'expression privilégié ayant pour vocation l'épanouissement et le respect des droits de l'Homme, sera présenté aujourd'hui devant l'Assemblée populaire nationale (APN).

Ce projet de loi traduit la volonté politique de l'Algérie à promouvoir davantage les droits de l'homme et à consacrer les principes de base énoncés dans la Constitution, premier garant des libertés fondamentales et des droits de l'homme. «C'est avec cette même exigence de crédibilité et d'efficacité que l'Algérie s'est déjà, dans des contextes particuliers, souverainement employée à satisfaire par la mise en place, en 1992, de l'Observatoire national des droits de l'homme et, en 2001, de la Commission nationale consultative de la promotion et la protection des droits de l'homme», selon l'exposé des motifs de ce texte. La question des droits de l'homme a également été au centre de la dernière révision qui a notamment étendu le champ des droits et libertés constitutionnellement garantis et renforcé le rôle de la justice en tant que garant de leur respect. L'exposé note, en outre, que la révision de la loi fondamentale le 7 février 2016 a élevé l'Organe national en charge des droits de l'homme au statut d'institution constitutionnelle «en lui conférant une mission de surveillance, d'alerte précoce et d'évaluation en matière des droits de



l'homme, tout en lui donnant une visibilité accrue ainsi qu'un rôle plus conforme aux engagements internationaux de l'Etat ainsi qu'à sa politique résolument engagée en faveur de l'Etat de droit et de la bonne gouvernance».

Le projet de loi, scindé en 4 chapitres et 35 articles, accorde au Conseil de larges prérogatives en matière de promotion et de protection des droits de l'Homme, avec pour mission notamment d'émettre au gouvernement ou au Parlement, des avis, recommandations, propositions et rapports sur toute ques-

tion se rapportant aux droits de l'homme. Il prévoit également de contribuer à l'élaboration des rapports présentés périodiquement par l'Algérie devant les mécanismes et instances des Nations unies et institutions régionales et suivre la mise en œuvre des observations et recommandations de celles-ci. Dans le domaine de la protection des droits de l'homme et sans préjudice des prérogatives de l'autorité judiciaire, le Conseil est chargé en particulier de l'alerte

précoce dans les situations de tension ou de crise pouvant entraîner des violations des droits de l'homme et de prendre, en coordination avec les autorités compétentes, les mesures préventives nécessaires. Il s'agit aussi de détecter et d'entreprendre des investigations sur les violations des droits de l'homme et les signaler aux autorités compétentes, en émettant des avis et des propositions appropriés, de recevoir des requêtes sur toute atteinte aux droits de l'homme, de les étudier et d'en saisir les autorités administratives concernées, en formulant toute recom-

mandation utile. Le CNDH a pour mission aussi la visite des lieux de détention et de garde à vue, ainsi que les structures destinées à l'accueil des personnes ayant des besoins spécifiques, d'assurer, dans le cadre de son mandat, la médiation pour améliorer les relations entre les administrations publiques et le citoyen. Par ailleurs, le Conseil adresse au président de la République, au Premier ministre et au Parlement, un rapport annuel relatif à la situation des droits de l'homme, assure la diffusion de ce rapport et en informe l'opinion publique de son contenu. La composition du Conseil est fondée sur le principe du pluralisme sociologique et institutionnel ainsi que la représentation de la femme et prévoit que ses membres soient choisis pour leur compétence avérée, leur probité, leur expertise et l'intérêt qu'ils portent aux droits de l'Homme, parmi les représentants de la société civile, du mouvement associatif, des organisations professionnelles et syndicales, ainsi que du Parlement. Les 38 membres du CNDH sont nommés par décret présidentiel pour une période de 4 années renouvelable, alors que son président est élu, par ses pairs, parmi les membres du Conseil pour une période de 4 années renouvelable une seule fois. Le projet de loi prévoit, dans ce cadre, que la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme continue à exercer ses missions jusqu'à l'installation du CNDH.

Louiza Ait Ramdane

Investissement des entreprises françaises en Algérie

Les vérités de Bensalah dites aux Français

■ Après avoir défendu l'idée que les relations économiques doivent dépasser l'aspect commercial, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a dit aux Français à Paris que l'Algérie «a changé» et souhaite développer une économie «prospère».

Par Nacera Chennafi

Lors d'un point de presse organisé au Sénat français conjointement avec son homologue Gérard Larcher, le président de la chambre haute du Parlement algérien a dit aux Français qu'«en plus de la bonne relation sécuritaire, nous souhaitons développer une économie prospère chez nous et donner l'occasion aux entreprises françaises d'investir en Algérie. Nous avons modifié nos textes. Ils sont maintenant plus attractifs pour inciter les investissements et donner une impulsion au développement de la coopération économique entre les deux pays». Selon Bensalah, les deux pays doivent «faire un pas en avant et dans le bon sens».

Ce message de Bensalah adressé aux Français comporte cette vérité que certains ne veulent pas reconnaître qui est du fait que l'Algérie ne veut plus être juste un marché pour la marchandise française, comme ce fut le cas durant de longues années, et en faisant face à une crise financière, elle se trouve devant la nécessité de développer son économie par des investissements productifs.

Quand Bensalah parle de changement dans les textes qui ont un caractère économique, il sous-entend que les entreprises françaises n'ont pas d'excuses pour ne pas investir en Algérie.

Depuis la signature de la déclaration d'Alger en décembre 2012 par les deux présidents, Abdelaziz Bouteflika et François Hollande, on parle de «partenariat d'exception». Cependant, en matière de chiffres si on se réfère au rapport officiel de la direction du Trésor français, publié le 9 février dernier, les investissements français en Algérie ont reculé depuis 2012. «Les flux d'investissements directs fran-



Ph/D.R.

çais en Algérie se sont établis à 0,6 million d'euros en 2014 après un désinvestissement en 2013 de -112,7 millions d'euros. Ces deux dernières années marquent une rupture de tendance avec les flux observés les cinq années précédentes, où de 2008 à 2012 l'investissement direct français moyen en Algérie s'est établi à 250 millions d'euros», note le document. Les travaux du Forum parlementaire ont abouti à une «feuille de route» qui met en perspective le renforcement de la coopération institutionnelle, un accompagnement du développement de la coopération décentralisée «à même de resserrer les liens entre les collectivités territoriales et la population des deux pays», l'approfondissement du dialogue géopolitique. Concernant les questions économiques, il s'agit d'«atteindre un partenariat éco-

nomique d'exception fondé à la fois sur des stratégies durables et de co-développement, respectueuses des intérêts de chacun» et «une nouvelle ambition pour l'espace méditerranéen avec, en particulier, l'approfondissement du dialogue 5 + 5».

Pour sa part, le président du Sénat français a indiqué que les deux délégations ont échangé leurs points de vue et analyses sur le terrorisme, la radicalisation et l'islamophobie.

Bensalah a été reçu lundi à Paris par le président français François Hollande, à qui il a remis un message du Président Bouteflika. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, il a indiqué que les deux parties ont insisté, au cours de l'entretien, sur la nécessité de développer la coopération économique entre les deux pays et la coordination dans la lutte antiter-

roriste.

«Nous avons parlé de la radicalisation dans tous les pays du monde et de la nécessité d'unifier les rangs et les informations pour essayer de mettre fin à ce phénomène qui touche à la paix et à la stabilité de notre région».

Un communiqué de l'Elysée, rendu public lundi après-midi, a indiqué que le président Hollande «a rappelé le partenariat d'exception qui unit la France et l'Algérie et transmis au président Bensalah un message d'estime et d'amitié pour le Président Bouteflika». Il a été ajouté que «l'entretien a permis de souligner l'importance des relations économiques bilatérales et l'engagement d'investisseurs français dans des projets conjoints permettant d'accompagner l'Algérie dans la diversification de son économie».

N. C.

USA-Afrique

Le 2^e forum d'affaires se tient aujourd'hui à New York

Le deuxième forum d'affaires Etats-Unis-Afrique, un événement dédié au renforcement des liens commerciaux et d'investissement entre le continent africain et les Etats-Unis d'Amérique, se tiendra aujourd'hui à New York, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie et des Mines.

A cet effet, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a été désigné pour représenter l'Algérie à cette rencontre économique qui se tiendra en marge des travaux de la 71^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, et qui se penchera sur le renforcement des liens commerciaux et d'investissement entre l'Afrique et les Etats-Unis d'Amérique. Organisé par le Département d'Etat au com-

merce des Etats-Unis, le forum sera axé sur la thématique : «Accroissement des échanges et des investissements entre les Etats-Unis et les pays africains», précise-t-on. Cette rencontre économique réunira des chefs d'Etat africains et des décideurs économiques dont des P-DG d'entreprises américaines et africaines qui examineront les moyens de développer davantage les opportunités commerciales et d'affaires entre les Etats-Unis et l'Afrique.

La rencontre d'une journée sera axée aussi sur l'engagement du secteur privé américain en Afrique dans des secteurs comme la finance et l'investissement, les infrastructures, l'énergie, l'agriculture, les biens de consommation, la santé et les tech-

nologies de communication de l'information, selon la même source. En marge des travaux, M. Bouchouareb s'entretiendra avec plusieurs dirigeants et chefs d'entreprise sur les questions relatives au «développement économique de l'Algérie, notamment des opportunités réelles de développer de véritables partenariats en mesure d'aller conquérir des parts de marché sur le continent africain».

Le ministre M. Bouchouareb saisira également cette occasion pour faire la promotion du prochain forum d'affaires Algérie-Afrique, prévu en décembre 2016 en Algérie.

Pour rappel, l'Algérie avait participé au 1^{er} forum USA-Afrique tenu en août 2014 à Washington DC.

O. H.

LA QUESTION DU JOUR

Par où commencer ?

suite de la page Une

Si pourtant Mossoul n'est toujours pas libéré, c'est parce que jusque-là les Américains ne le voulaient pas, qui craignaient que l'affaiblissement de Daech qui en résulterait ne profite au régime syrien. Ce n'est que récemment qu'ils se sont convertis à l'idée d'une libération prochaine de Mossoul, à ce qu'il semble avant même que l'année en cours ne s'achève. Or voilà qu'ils changent, ou font mine de changer de priorité : ce qu'ils voudraient à bref délai, ce n'est plus la libération de Mossoul, mais celle de Raqqa. Ils semblent céder en cela aux instances de la Turquie, mais il se pourrait très bien que ce soit là une illusion d'optique. En vérité celle-ci chercherait à s'associer à une entreprise décidée déjà par les Américains, et dont la mise en œuvre ne saurait trop tarder. L'appétit vient en mangeant : maintenant que ses chars traversent librement la frontière, elle se voit très bien étendre son influence plus loin à l'intérieur de la Syrie, c'est-à-dire jusque dans Raqqa, où en principe elle n'a guère d'intérêts à défendre. Joindre ses forces à celles des Américains en vue de la libération de Raqqa veut dire envoyer son armée se battre au sol contre Daech, et tenir la ville une fois que celui-ci l'aura désertée, à charge pour les Américains et la coalition d'assurer la couverture aérienne. De la sorte se trouvera réalisé le vieux projet qu'elle caressait avec l'Arabie saoudite d'intervenir militairement dans la profondeur syrienne. Ce sont les Américains qui s'y étaient opposés, de même qu'ils ne voulaient pas d'une bande sécurisée à la frontière entre la Syrie et la Turquie, ce qui semble une réalité aujourd'hui. Pour l'heure, cependant, ce n'est pas l'heure de la bataille de Raqqa qui est venue mais celle de la fin de l'accord russo-américain sur l'arrêt provisoire des combats. C'est ainsi qu'un convoi entier transportant des secours a été détruit par l'aviation syrienne, peut-être par erreur, peut-être sur une suspicion qu'il acheminait autre chose. On dirait que la guerre est pressée de reprendre ses droits.

M. H.

Du 20 au 22 octobre
à Oran

Premier carrefour national de la boulangerie

Le premier carrefour national de la boulangerie se tiendra du 20 au 22 octobre à la maison de l'artisanat de hai Es-Sabah (Oran), a-t-on appris lundi auprès du chef de service artisanat à la direction du tourisme, organisateur de l'évènement, Rachid Bendouda. Lors d'une rencontre des responsables locaux du secteur de l'artisanat, dont le directeur de la chambre d'artisanat et des métiers, Mokhtar Noureddine Tani et le président de cette chambre, Ferhat Boukhari avec des artisans boulangers de la wilaya d'Oran, M. Bendouda a indiqué que ce carrefour, qui réunira les différents professionnels de la boulangerie (producteurs de farine, de sel, industriels, importateurs de matériel de boulangerie...) vise à informer les professionnels du métier sur les nouveautés s'agissant des équipements et de la matière première. Il s'agit notamment de la promotion d'un nouveau type de farine, «la farine noire» qui semble détenir le double atout santé-économie, a-t-il ajouté affirmant que l'usage de cette farine permettra de réduire la facture de l'importation de la farine de blé d'une part, et d'augmenter la marge de gain des boulangers, d'autre part. Ce métier semble susciter de moins en moins d'engouement, puisque plus de 2 000 boulangers ont été radiés en l'espace de 2 ans, note-t-il encore expliquant qu'il s'agit d'un métier dur avec toutefois une marge bénéficiaire réduite, soulignant que ce carrefour vise ainsi à redorer le blason de ce métier en mettant en avant toutes les nouveautés qui concernent ce métier. Plusieurs ateliers sont prévus en marge de cet événement, notamment en ce qui concerne la formation, ainsi que quatre concours du meilleur boulanger professionnel, du meilleur boulanger stagiaire, de la meilleure boulangère au foyer et de la meilleure boulangère riveraine. Il est prévu également de structurer le métier de boulanger, notamment par la création d'un club de boulanger. Le comité de ce club, qui compte 10 membres, a été voté lundi lors de cette rencontre, donnant ainsi naissance à une nouvelle association en mesure de défendre les intérêts des boulangers, de les structurer, de les orienter et de leur offrir un espace d'échange et de concertation. Le club des boulangers présente plusieurs avantages, le principal étant la possibilité d'achats groupés qui permettront aux artisans de réduire la facture d'achat de la matière première, a encore indiqué M. Bendouda. Plusieurs conventions ont été déjà signées avec des producteurs locaux et étrangers pour effectuer ce genre d'achat, a-t-il fait savoir.

Yanis T.

— Début aujourd'hui de la phase nationale d'inscriptions —

Les enseignants de réserve à la rescousse

■ Le directeur de gestion des ressources humaines au ministère de l'Education nationale, Faïçal Fadhel, a annoncé mardi à Alger que la phase nationale des inscriptions des enseignants de réserve admis au concours de recrutement et n'ayant pas obtenu un poste dans leur wilaya, débutera mercredi et s'étalera jusqu'au 24 septembre.

Par Kamel B.

M. Fadhel a indiqué à la Radio nationale que «l'opération débutera mercredi à la même heure (10h) à l'échelle nationale en vue de garantir la transparence et l'égalité des chances concernant l'inscription et les choix».

Un portail de la plate-forme numérique mise en place à cet effet sera activé (<http://tawdhif.education.dz>), a-t-il ajouté soulignant que le candidat peut y accéder grâce à son mot de passe pour s'enquérir de tous les postes vacants dans toutes les wilayas en fonction de son grade de recrutement et de la matière enseignée afin de les insérer dans ses premiers choix (de la 1^{re} wilaya souhaitée à la moins souhaitée). Le responsable a appelé à cette occasion ceux qui n'ont pas eu la chance de trouver un poste dans leur wilaya à consulter les postes vacants. Selon M. Fadhel, le calendrier défini par le ministère pour exploiter les listes indique que la phase d'exploitation des listes de wilaya prend fin mardi soir pour laisser place à la phase



Ph/D. R.

des inscriptions sur la liste nationale (du 21 au 24 septembre).

Les résultats seront annoncés le 25 du même mois, a-t-il dit précisant que les concernés seront convoqués le 26 septembre au niveau des directions de l'éducation dans lesquelles ils ont passé le concours pour le retrait des convocations de recrutement. Les concernés se rendront le 28 septembre à la direction à laquelle ils ont été affectés pour

choisir leur établissement et devront rejoindre leur poste de travail le 29.

Le directeur des ressources humaines a indiqué par ailleurs que le nombre de postes vacants à la rentrée scolaire, après les départs à la retraite et les promotions, est de 33 746 postes pour les enseignants des trois cycles. Il a ajouté que le ministère compte exploiter les postes vacants en raison des

départs à la retraite légale et anticipée, en permanisant ces derniers.

Il a enfin annoncé qu'«il serait possible d'organiser un concours de recrutement dans certaines matières et pour certains cycles d'enseignement avant la fin de l'année dans le cas où certaines spécialités ne trouvent pas de candidats parmi les listes de réserve».

K. B./APS

Banque d'Algérie

De nouveaux règlements pour «un financement sain» de l'économie

La Banque d'Algérie a adressé récemment aux établissements bancaires et financiers activant en Algérie plusieurs nouveaux textes sous forme de règlements et d'instructions, a appris mardi l'APS auprès de la Banque d'Algérie. Ces textes sont destinés notamment «à fluidifier la liquidité des banques et établissements financiers en instituant et en réhabilitant un certain nombre de leviers classiques et traditionnels aux fins de la mise à disposition de ressources pour le financement sain de l'économie», explique la Banque centrale. En ce qui concerne le marché monétaire, deux textes sont venus réactiver son fonctionnement et sa dynamique. Il s'agit d'une instruction relative aux opérations d'open market, portant refinancement des banques, tandis que la seconde instruction est relative à la facilité de prêt marginal.

Pour ce qui est du refinancement hors marché monétaire par le biais du réescompte, un règlement modificatif est venu conforter les dispositifs d'intervention de la Banque d'Algérie à l'égard de la stabilité de la place bancaire et financière. Il s'agit d'un

règlement complétant celui de février 2015, à travers lequel un nouveau taux de réescompte est, ainsi, promulgué après son adoption par le Conseil de la monnaie et du crédit.

Ainsi l'instruction fixant le nouveau taux de réescompte indique que ce dernier a été allégé d'un demi-point de pourcentage pour s'établir à 3,5% au lieu du taux historique de 4% en vigueur depuis 2004 et reconduit, en l'état, dans le règlement de février 2015.

Pour la Banque d'Algérie, ce nouveau taux constitue «un signal aux acteurs du marché du crédit, de l'engagement de l'autorité monétaire à promouvoir davantage le financement sain de l'investissement, conjugué à la prudence requise dans un contexte de risque latent de poussées inflationnistes».

Dans le cadre de la réglementation bancaire, la Banque d'Algérie «a affiné ses instruments d'encadrement des taux d'intérêts par la place bancaire et financière, en direction de leur clientèle tous segments confondus, en instituant, par le taux excessif, son contrôle d'éthique, et ce, dans l'intérêt bien compris

des consommateurs de services financiers et bancaires».

Ainsi, une instruction relative aux modalités de fixation des taux d'intérêts excessifs a été destinée aux banques et établissements financiers. Par ailleurs, la Banque d'Algérie n'a pas été en reste, en matière de contrôle des changes, par l'adoption et la révision des conditions portant

sur l'exportation et l'importation de billets de banque algériens par les voyageurs résidents.

Ainsi, le seuil autorisé de 3 000 DA a été porté à 10 000 DA, note l'instruction de la Banque d'Algérie relative à l'exportation et à l'importation de billets de banque algériens par les voyageurs résidents.

Dalil O.

Université de Béjaïa

Le 9^e Salon de l'emploi se tiendra aujourd'hui et demain

L'UNIVERSITÉ de Béjaïa accueillera les 21 et 22 septembre la 9^e édition du Salon de l'emploi au campus d'Aboudaou. Plus de 20 entreprises du secteur privé vont participer à cette rencontre qui vise, selon les organisateurs, à booster la relation entre l'université et ses partenaires nationaux et se veut aussi «une occasion pour le partage d'idées et un lieu privilégié permettant de créer une aire d'échange entre le monde de l'entreprise et le milieu universitaire». Des universitaires, des chercheurs ainsi que des acteurs économiques et industriels nationaux influents vont prendre part à la manifestation et feront part de leurs expériences dans le domaine de l'investissement et tenteront de rapprocher les jeunes diplômés des entreprises et créer par là même un contact direct entre l'employeur et l'employé. Outre les stands d'expositions qui seront mis à la disposition des participants, le programme de la manifestation économique sera enrichi par une conférence sur «la sous-traitance et la création de nouveaux emplois». Des ateliers en relation avec le même thème seront aussi animés. L'évènement sera clôturé par une cérémonie de remise de prix aux lauréats des promotions sortantes.

H.C.

Coopération algéro-portugaise

Des hommes d'affaires examinent des partenariats dans divers secteurs

■ Des opérateurs algériens et portugais ont exprimé à Alger leur volonté de nouer des partenariats mutuellement bénéfiques et durables, notamment dans le commerce, l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et les matériaux de construction.



Par Amel B.

Lors d'un forum d'affaires algéro-portugais organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) en collaboration avec la Chambre arabo-portugaise de commerce et d'industrie (CAPCI), des opérateurs por-

tugais ont manifesté leur intérêt de saisir les opportunités d'investissement existantes en Algérie. Le Forum vise «à relancer les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Portugal et à renforcer les liens entre les deux communautés d'affaires», a indiqué Amor Riadh, vice-président de la CACI.

Une dizaine d'entreprises portugaises, conduites par la CAPCI, effectue une mission économique du 17 au 20 septembre à Alger. M. Amor a appelé les opérateurs portugais à saisir les opportunités d'investissement en Algérie qui s'est dotée d'un nouveau modèle économique basé sur la diversification de

l'économie. Il dira à ce titre que l'industrie devrait connaître un réel développement dans les prochaines années, ce qui profitera aux deux économies, d'autant plus, dit-il, que le gouvernement algérien a opéré «un grand changement» en matière de climat des affaires et a aplani toutes les contraintes qui entravaient l'investissement. Il a cité la réforme du code des investissements et la résolution du problème du foncier industriel à travers plusieurs mesures incitatives. «Nous souhaitons des partenariats durables», a précisé le même responsable. Pour la présidente de la CAPCI, Aida Bouabdellah, les relations économiques et commerciales entre l'Algérie et le Portugal ne reflètent pas les potentialités des deux économies. Selon elle, cette mission est loin d'avoir un but purement commercial, l'objectif de ce forum étant d'«établir des relations de partenariat durable». M^{me} Bouabdellah a souligné que l'Algérie est le premier partenaire commercial du Portugal dans le monde arabe.

Elle a appelé, à cet effet, les entreprises algériennes à participer activement au prochain forum d'affaires arabo-portugais qui se tiendra du 3 au 4 octobre à Lisbonne. L'Algérie exporte pour un milliard de dollars vers le Portugal essentiellement des produits pétroliers et en importe environ 700 millions de dollars. Une quarantaine de sociétés portugaises actives en Algérie notamment dans le BTPH, selon les données présentées lors de ce forum. Cette rencontre se poursuit sous forme de rencontres B to B entre des entreprises spécialisées dans l'agroalimentaire, les équipements d'irrigation, l'élevage, la santé, les matériaux de construction, l'ingénierie et le BTP.

A. B.

Prix

Le pétrole stable dans l'attente de la réunion d'Alger

LES PRIX du pétrole étaient stables mardi en cours d'échanges européens, alors que les marchés restaient dans l'expectative de la réunion informelle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) la semaine prochaine à Alger. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 45,73 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en retrait de 0,22 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le mois d'octobre, dont c'est le dernier jour de cotation, reculait de 17 cents à 43,13 dollars. Alors que les membres de l'Opep devraient se réunir à Alger de façon informelle, les risques de surproduction se sont multipliés, notamment en provenance de pays dont les exportations ont été perturbées récemment: le Nigeria, le Venezuela et la Libye. Les marchés attendaient également les réunions de la Banque du Japon (BoJ) et de la Réserve fédérale américaine (Fed), dont les décisions de politique monétaire pourraient influencer le cours du dollar. Les investisseurs qui possèdent d'autres devises et qui doivent utiliser le dollar pour acheter des barils perdent en effet du pouvoir d'achat quand la monnaie américaine grimpe, et en gagnent quand elle descend.

R.M.

Poudre de lait

Le ministre de l'Agriculture appelle à l'investissement

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdeslam Chelghoum a plaidé à Béjaïa en faveur de l'investissement dans le créneau de la transformation de lait en poudre afin de réduire les importations de cette matière, acquise à 100 % de l'étranger. «Entre la production en amont (élevage) et en aval (laiteries), l'idée est d'installer un créneau de transformation de lait en poudre», a expliqué le ministre, qui ne désespère pas de voir des investisseurs nationaux, voire même étrangers dans le cadre du partenariat, prendre le créneau et participer du coup, à la valorisation du lait

national et la réduction de la note des importations. Le ministre a rassuré quant à la disponibilité des pouvoirs publics à aider et encadrer pour leur réussite, ce type d'investissement stratégique, dont l'encouragement, au demeurant, participe d'une démarche novatrice, qui veut faire du secteur de l'agriculture et de la pêche, un centre privilégié de création de richesse, de croissance et de diversification de l'économie nationale. Intervenant à l'occasion d'une rencontre avec les investisseurs et les responsables des filières agricoles dominantes dans la wilaya, le ministre n'a pas man-

qué, cependant, de souligner l'importance d'un changement de mentalité et la nécessité de se mettre au diapason des bonnes pratiques universelles et des méthodes de gestion qui les caractérise. A cet effet, il s'est longuement appesanti sur l'organisation professionnelle des différents acteurs agricoles, notamment leur regroupement au sein de coopératives. Leur création et leur multiplication, a-t-il souligné sont de nature à dissoudre une foule de contraintes, qu'il s'agisse d'approvisionnement, de commercialisation ou de financement, qui souvent, y voit t-il, sont à l'origine de nombreux blo-

cages. Des potentialités existent. Il faut les exploiter de façon optimale, a-t-il suggéré. Profitant de cette visite, le ministre a donné le coup d'envoi à un séminaire national sur la valorisation de la figue de Barbarie, au campus universitaire d'Amizour, pris le pool des effets de la labellisation de la figue sèche de Beni-Maouche, et visité le port de pêche de Béjaïa. Le ministre, qui n'a pu assister à la cérémonie d'inhumation du moudjahid, Rachid Adjaoud, a tenu à présenter ses condoléances et celles des membres du gouvernement à la famille du défunt.

Souad H./APS

Dans l'attente de la Fed

L'euro se reprend légèrement face au dollar

L'euro repartait en légère hausse face au dollar hier, dans un marché hésitant à la veille de la décision de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). L'euro valait 1,190 dollar contre 1,175 dollar lundi vers. La monnaie européenne se stabilisait face à la devise japonaise, à 113,84 yens contre 113,85 yens lundi soir. Le dollar perdait un peu de terrain face à la monnaie nippone, à 101,74 yens contre 101,88 yens la veille. En effet, le comité de politique monétaire de la Fed (FOMC) annoncera mercredi sa position sur la politique monétaire à l'issue de deux jours de réunion. La plupart des investisseurs juge peu probable une hausse des taux dès cette réunion et s'interroge

d'avantage sur la possibilité d'une hausse des taux en fin d'année ou en début d'année prochaine, après la première hausse depuis 2006 décidée en décembre dernier. Le communiqué de la Fed sera décortiqué afin d'y trouver le moindre indice sur les perspectives de la politique monétaire. La direction du dollar sera donnée par l'ampleur avec laquelle la Fed prépare le terrain à une hausse des taux en décembre, selon les analystes. Une hausse des taux rendrait le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les cambistes, ce qui ferait monter le cours du dollar. Avant la décision de la Fed, les cambistes scrutent mercredi une décision de la Banque du Japon (BoJ) sur ses taux. Selon des ana-

lystes, les marchés s'attendent à ce que la BoJ procède à un assouplissement monétaire dans la troisième économie mondiale. La livre britannique baissait face à la monnaie européenne, à 85,99 pence pour un euro, atteignant même 86,07 pence, un nouveau plus bas en un mois. La livre baissait également face au dollar, à 1,3013 dollar pour une livre. Le franc suisse gagnait du terrain face à l'euro, à 1,0933 franc pour un euro, comme face au dollar, à 0,9770 franc pour un dollar. La devise chinoise baissait légèrement face au dollar, à 6,6705 yuans pour un dollar contre 6,6685 yuans lundi. L'once d'or valait 1.315,94 dollars, contre 1.314,85 dollars lundi soir.

D.O./ Agences

Bouira

Livraison de 875 logements LPA et LPL d'ici à fin 2016

■ *Quelque 875 logements entre promotionnels aidés (LPA) et publics locatifs (LPL) seront livrés d'ici à fin 2016 à Bouira, selon une fiche technique présentée au wali Nacer Maskri qui inspectait les différents chantiers du secteur de l'habitat dans la ville de Bouira.*



PH. > D. R.

devez agir en conséquence pour vous rattraper dans les meilleurs délais», a lancé M. Maskri aux différents chefs de projets. «Organisez-vous en conséquence, ce projet est en plein centre-ville et il est important», a-t-il dit. A la cité de l'ex-Ecotec, un projet de réalisation de 134 logements promotionnels aidés (LPA) enregistre un léger retard dû notamment au manque de main-d'œuvre ainsi qu'à l'absence d'espace pour l'installation de matériels et de matériaux de construction, le projet étant implanté en plein centre-ville de Bouira et situé entre deux grands bâtiments et une route principale de la ville. Par ailleurs, un parking souterrain pour véhicules d'une capacité de 120 places fait partie de ce projet. D'autres projets, implantés au niveau du pôle urbain, sont en cours de réalisation. Malgré les retards et les arrêts qu'ont connus les chantiers, les nouvelles entreprises installées récemment ont commencé à rattraper les retards et booster la cadence des travaux, a-t-on constaté sur place. Certains entrepreneurs, à l'image de Harbi Arezki, ont soulevé une des principales contraintes freinant l'avancement des travaux qui est le manque de main-d'œuvre. «Nous souffrons un

manque énorme de main-d'œuvre», s'est-il plaint au wali lors de cette visite. De son côté, le premier responsable de la wilaya a reconnu l'existence de cette entrave en appelant toutefois à trouver ensemble des solutions idoines. Par ailleurs, les travaux de réalisation des projets de l'Agence de l'amélioration de logement AADL viennent d'être lancés au niveau du nouveau pôle urbain, où les entreprises réalisatrices ont déjà démarré les terrassements, a-t-on constaté. Ce projet a été confié à deux entreprises locales connues pour leur compétence dans le domaine du logement.

S. N./APS

Par Siham N.

Actuellement, le gros œuvre s'est achevé et il ne reste que les travaux secondaires relatifs notamment au raccordement de ces logements aux réseaux d'électricité et de gaz ainsi que des aménagements intérieurs, selon les détails fournis sur place par les responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) et ceux de l'Agence foncière de la wilaya. Au chantier de réalisation de 168

logements publics locatifs réalisés à la sortie nord-ouest du chef lieu de wilaya, le wali a appelé l'entreprise en charge des travaux à accélérer la cadence avant l'arrivée des premières pluies pour pouvoir réceptionner ce lot d'ici la fin de l'année. Pas moins de 396 autres logements de type LPA ET LPL sont en cours de réalisation à travers plusieurs quartiers de la ville de Bouira, où la demande en matière de logement ne cesse d'augmenter d'année en année.

Certains chantiers accusent de sérieux retards, ce qui a soulevé la colère du premier magistrat de la wilaya. Ce dernier a donné de fermes instructions notamment au premier responsable de l'Agence foncière locale pour qu'il agisse de façon à rattraper les retards enregistrés, dans certains projets ayant connu des arrêts et où des contrats ont été résiliés avec certaines entreprises jugées incompetentes. «Je ne suis pas d'accord avec vous, vous êtes en retard, et vous

Bordj Bou Arreridj

La commune d'Ouled Sidi Ibrahim alimentée en eau potable

Les habitats de la commune d'Ouled Sidi Ibrahim (ouest de la wilaya de Bordj Bou Arreridj) sont désormais alimentés en eau potable à partir du barrage de Tilesdit (wilaya de Bouira), a-t-on appris du directeur des ressources en eau, Abdelali Ghdiri. Faisant suite à des essais techniques concluants, effectués sur l'ensemble du réseau des transferts des eaux, l'alimentation en eau potable (AEP) dans la commune d'Ouled Sidi Ibrahim sera «24 heures sur 24», a indiqué

M. Ghdiri, rappelant que cette opération rentre dans le cadre du projet des grands transferts hydrauliques depuis ce barrage vers les cinq communes de la daïra d'El Mansourah (El Mansourah, Ouled Sidi Ibrahim, El M'Hir, Haraza et Ben Daoud). Il a dans ce sens révélé que les communes d'El M'Hir et d'El Mansourah seront incessamment raccordées au réseau d'AEP, en attendant l'achèvement des travaux de réalisation des réseaux de distribution et du réseau principal dans les com-

munes de Haraza et de Ben Daoud. Selon ce même responsable, ces opérations vont permettre aux habitants de ces communes, qui connaissent un déficit en alimentation en eau potable, dû à la baisse de la nappe aquifère et au tarissement de 21 puits de la région au cours de l'été 2016, d'étaucher définitivement leur soif. L'opération d'un coût de dix milliards DA, a nécessité l'installation de 198 km de canalisations, de douze (12) stations de pompage et de quatorze châteaux d'eau d'une

capacité totale de stockage de 27000 m³, apprend-on. En plus de l'alimentation de cette région à partir du barrage de Tilesdit, 12 communes de la région nord la wilaya de Bordj Bou Arreridj sont approvisionnées en AEP à partir du barrage de Tichy Haf (Bejaia), a-t-on encore détaillé, soulignant qu'à la faveur de ces deux grands projets des transferts que le ministère des ressources en eau compte mettre fin à la pénurie d'eau dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

Maya T.

Tissemsilt

Baisse de la production céréalière

La wilaya de Tissemsilt a réalisé, lors de la campagne moisson-battage achevée dernièrement, une production estimée à 303 404 quintaux de céréales, soit une baisse de plus de 344 000 qx par rapport à la saison écoulée, a-t-on appris du directeur des services agricoles. Cette quantité produite est répartie entre 221 148 qx de blé dur, 20 392 qx de blé tendre, 55 283 qx d'orge et 6 581 qx d'avoine sur une superficie

emblavée de 75 152 hectares, a indiqué Mustapha Djakbouk. Cette baisse est justifiée, par le DSA, par la faible pluviométrie notamment lors des mois d'avril et de mai derniers affectant la croissance des épis de blé. La DSA a enregistré 9 947 ha de terres réservées à la céréaliculture endommagés à cause de la faible pluviométrie et reconvertis en fourrages. La coopérative de céréales et légumes secs (CCLS)

de Mahdia (Tiaret) a collecté, à ce jour, 160 000 qx de différentes variétés de céréales produites dans la wilaya de Tissemsilt. Pour rappel, la direction du secteur a mobilisé d'importants moyens matériels pour garantir la réussite de la campagne moisson-battage dont 180 moissonneuses batteuses, 1 020 tracteurs, 124 camions pour le transport de la production, en plus de dix points de stockage d'une capacité glo-

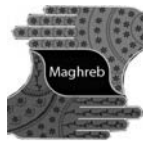
bale de 373 000 qx. Pour parer aux incendies des récoltes lors de la saison de la moisson, la DSA a organisé en collaboration avec la direction de la protection civile des sorties de sensibilisation exhortant les agriculteurs à la vigilance, la réalisation de ceintures de protection contre les incendies, la maîtrise de l'utilisation des moissonneuses batteuses et la fourniture de citernes d'eau dans les champs.

M.O./agences

Annaba Plus de 1 milliard DA pour l'entretien des réseaux d'évacuation

UNE ENVELOPPE financière de 1,1 milliard de dinars a été mobilisée pour l'entretien et la réparation des réseaux et des conduites d'évacuation sanitaire versant dans le lac Fetzara d'Annaba, un site naturel sauvegardé, a-t-on indiqué auprès des services de la wilaya. Ce projet qui revêt un caractère stratégique permettra d'assainir et de protéger le lac Fetzara des déchets liquides polluants, et donnera également la possibilité de mieux exploiter les eaux dont dispose ce lac pour renforcer les capacités de la wilaya en matière d'alimentation en eau potable (AEP). Les travaux d'entretien et de réparation cibleront le couloir de Kheraza- Ouled Nail, en passant par la région de Chabiya dans la commune d'El Bouni en plus de l'entretien des réseaux du couloir Barka Zergua Hdjar Dis et Ain Djebara dans la commune de Sidi Ammar, a-t-on précisé de même source. Le lac de Fetzara, classé zone humide dans le cadre de la Convention Ramsar (traité international pour la conservation et l'utilisation durables de zones humides) s'allonge sur 18 kilomètres au sud-est d'Annaba s'étend sur une surface de 18 600 ha dont 13 ha inondables en saisons hivernales, a-t-on rappelé de même source, précisant que ce site avait été classé conformément à la convention internationale Ramsar comme région humide protégée. Ce lac subit une dégradation environnementale et pollution accentuées entre autres par les quantités de déchets liquides déversées, a-t-on noté.

R.R.



Libye

La Manul lance un appel de fonds de 10,7 millions de dollars

■ La Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) et ses partenaires humanitaires ont lancé un appel de fonds de 10,7 millions de dollars pour fournir une assistance à 79 400 personnes dans la ville de Syrte pendant quatre mois.



Par Kamel L.

« La situation à Syrte a évolué récemment, des opérations militaires contre (le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» EI) Daech ayant entraîné de nouveaux déplacements. Cela crée une situation humanitaire complexe et aiguë », a indiqué la mission de l'ONU dans un communiqué de presse. A Syrte, les gens fuient principalement vers Beni Walid, Misrata, Tarhounah, Tripoli et Al Jufrah, a-t-elle précisé. Au total, la Manul

estime que 90 500 personnes ont fui Syrte vers d'autres parties de la Libye à ce jour. « Ceux qui ont fui la région signalent de graves pénuries de nourriture et de médicaments, des pillages et des confiscations par les terroristes de Daech, et de graves violations des droits humains, y compris des décapitations publiques, des crucifixions sur des échafaudages et des enlèvements », souligne le communiqué. A mesure des progrès réalisés par les forces libyennes, fortes du soutien américain, des familles ont commencé à revenir

dans les villes et zones résidentielles autour de Syrte, selon la Manul. La communauté humanitaire estime que les mouvements de retour devraient se poursuivre et sont susceptibles de s'accélérer une fois que les forces du gouvernement d'entente nationale annonceront leur victoire militaire. Les partenaires humanitaires prévoient que d'ici à la fin de l'année, environ 79 400 personnes retourneront dans la ville de Syrte, même si une grande partie de la ville restera probablement inaccessible pendant plusieurs mois. « Nous devons

accroître l'aide et nous avons besoin de toute urgence de ressources supplémentaires. J'exhorte les bailleurs de fonds à agir maintenant pour soutenir la population de Syrte pendant cette période », a déclaré le représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Ali Al-Za'tari, cité dans le communiqué.

Deux Italiens enlevés dans le sud

Deux Italiens ont été enlevés, lundi 19 septembre, dans le sud de la Libye, a annoncé dans la soirée le ministère des Affaires étrangères transalpin, sans plus de détails. Depuis Rome, le gouvernement a précisé être « informé des événements et, depuis qu'il a eu la nouvelle [dans la matinée], en suit les développements ».

« Nous travaillons avec le maximum de réserve, compte tenu de la délicatesse de la situation », a-t-il ajouté. Selon la presse italienne, qui cite des sources libyennes, les deux hommes travaillaient pour une société italienne chargée de la manutention à l'aéroport de Ghat, près de la frontière algérienne. De son côté, Ottawa cherchait à clarifier le sort d'un de ses ressortissants dans la région. « Nous sommes au courant d'informations troublantes, mais non confirmées concernant l'enlèvement d'un [de nos] citoyen[s] en Libye », a déclaré à l'Agence France-Presse le porte-parole de la

diplomatie canadienne, Michael O'Shaughnessy. « Nous faisons des démarches par toutes les voies adéquates pour obtenir davantage d'information ». De nombreuses sociétés italiennes travaillent en Libye et leur personnel expatrié a plusieurs fois été victime d'enlèvements au cours de ces dernières années. Lors du dernier, en juillet 2015, quatre Italiens, employés d'une société de construction, avaient été enlevés près d'un complexe de la compagnie pétrolière italienne ENI dans la région de Mellitah, à l'ouest de Tripoli, dans une zone qui avait déjà été le théâtre de prises d'otages. Après plus de six mois d'une détention éprouvante, deux d'entre eux avaient été tués dans des circonstances encore troubles, lors de l'attaque du convoi dans lequel ils étaient transportés.

Les deux autres, qui avaient été séparés des deux premiers plusieurs semaines auparavant, avaient été libérés sains et saufs quelques jours plus tard après une opération de milices libyennes contre des djihadistes du groupe Etat islamique dans la région de Sabratha (ouest). Ancienne puissance coloniale, l'Italie s'implique fortement dans les tentatives de rétablissement d'un Etat stable en Libye. Le gouvernement a annoncé la semaine dernière son intention d'envoyer une centaine de soldats pour assurer la protection d'un hôpital militaire que Rome entend installer à Misrata, à l'est de Tripoli. K. L./ APS

Tunisie

Essebsi : « Nous œuvrons pour le rayonnement de notre pays sur la scène internationale »

Le président de la république, Béji Caid Essebsi, qui participe au forum économique afro-américain et aux travaux de l'Assemblée générale de l'ONU aux Etats-Unis, a indiqué dans une déclaration aux journalistes à bord de l'avion en partance pour New-York, que son objectif à travers cette visite est de redonner à la Tunisie la place de choix qui lui revient. Le chef de l'Etat a précisé qu'il mettra à profit ses rencontres avec certaines personnalités dont le chef de la diplomatie américaine, J. Kerry, la directrice du Fonds monétaire international, Christine Lagarde et le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, pour que la Tunisie puisse à nouveau rayonner sur la scène internationale. S'agissant de la conjoncture actuelle en Tunisie, il s'est félicité de la formation du gouvernement d'union nationale salué par toute la communauté internatio-

nale qui a reçu des messages rassurants indiquant clairement que la Tunisie mise sur les jeunes et les femmes et conforte leurs rôles dans le processus de son édification. Pour ce qui est de la participation de la Tunisie au forum économique afro-amé-

ricain prévu le 21 courant, M. Caid Essebsi a indiqué que cette rencontre qui réunit des hommes d'affaires africains et américains, sera l'occasion pour la Tunisie de présenter son expérience en tant que modèle africain. A signaler que le chef de

l'Etat était arrivé dimanche soir (lundi matin heure tunisienne) à New York pour participer aux travaux de l'Assemblée Générale de l'ONU qui ont démarré mardi dernier ainsi qu'au forum économique afro-américain auquel il prend part à l'invitation du prési-

dent américain Barack Obama.

Youssef Chahed à la tête du comité politique de Nidaa Tounes

Youssef Chahed, Chef du gouvernement, n'a pas encore approuvé la proposition du parti Nidaa Tounes pour diriger son comité politique. Il pose ses conditions. Il s'agit de l'adhésion de la majorité écrasante des membres du bureau exécutif et du bureau politique du parti à l'idée de faire de lui le président du comité politique et de la mise en place d'une feuille de route qui exprime la vision du parti du rôle qu'il doit jouer en tant qu'acteur politique principal sur la scène publique nationale et de son engagement à soutenir les efforts déployés par tous les patriotes pour la réussite d'une phase transitoire difficile.

Faiza O./Agences

Maroc/ Prochaines législatives

Le parti islamiste Al Adl wal Ihsane appelle au boycott

LES ÉLECTIONS législatives marocaines du mois d'octobre seront boycottées par les sympathisants de la principale mouvance islamiste du royaume « Al Adl wal Ihsane (Justice et Bienfaisance) » qui a appelé les Marocains à en faire de même, affirmant que « le vote ne sert qu'à perpétuer le despotisme ». « Al Adl wal Ihsane » est interdit par les autorités marocaines mais reste très actif socialement dans les quartiers populaires. Le mouvement demande notamment la mise sur pied d'une commission indépendante chargée de modifier la Constitution afin qu'elle traduise davantage la volonté du peuple. « Les élections à venir ne sont pas différentes des précédentes (...), elles embellissent l'image du despotisme et (lui permet) de se perpétuer », a dénoncé le groupe dans une déclaration sur son site officiel. « Les élections sont organisées selon une Constitution qui consacre la tyrannie », a insisté le groupe opposé à la monarchie. Le 7 octobre, une trentaine de partis politiques devraient prendre part aux élections législatives, qui s'annoncent comme un duel serré entre le Parti justice et développement PJD (islamiste modéré) et les libéraux du PAM (Parti authenticité et modernité, fondé en 2008 par un proche conseiller du roi). Lors du précédent scrutin de la fin 2011, le PJD avait remporté un succès historique dans le sillage des contestations de rue au Maroc. R.M.



Corée du Nord

Pyongyang dit avoir testé un moteur de fusée

■ La Corée du Nord a affirmé hier avoir testé avec succès un puissant moteur de fusée, ce qui constituerait une avancée de plus dans ses efforts pour se doter de missiles balistiques intercontinentaux (ICBM).



PH. > D. R.

Le régime le plus hermétique au monde a effectué depuis le début de l'année deux essais nucléaires et une vingtaine de tirs de missiles, dont certains lancés depuis un sous-marin. L'essai

d'un moteur accrédi-terait l'idée que la Corée du Nord progresse vers son objectif qui est d'être en

mesure de menacer le sol américain du feu nucléaire. L'agence officielle KCNA a affirmé mardi que le moteur qui a été testé au sol pourrait fournir au pays «une capacité de portée suffisante pour lancer différentes sortes de satellites, y compris des satellites d'observation de la terre». Pour les experts, le programme spatial nord-coréen cache surtout un programme balistique. Après avoir supervisé ce test à la base de lancement de satellites de Sohae (ouest), le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un a exhorté les scientifiques et techniciens nord-coréens à «achever dès que possible la préparation du lancement du satellite», selon KCNA. Kim Jong-Un a également appelé à davantage de tirs de fusées afin que «le pays puisse d'ici quelques années posséder des satellites géostationnaires», a

rapporté l'agence. Ce genre de satellite est sur orbite à 36 000 km de la Terre, a observé un responsable du ministère sud-coréen de l'Unification, cité par l'agence Yonhap. «La distance jusqu'à la côte est des Etats-Unis est d'environ 12 000 km. Le Nord est donc en train de dévoiler ses capacités présumées à frapper la côte Est», a-t-il ajouté. De son côté, le *Rodong Sinmun*, principal journal du Nord, publie en «une» une grande photo du jeune dirigeant riant aux éclats et le montre également en train de superviser le test depuis un poste d'observation. La Corée du Nord a déjà procédé à des essais de missiles longue portée présentés comme des lancements de satellites.

Le dernier remonte au 7 février. Avec ce nouveau moteur, la Corée du Nord «se rapproche de son objectif de se doter de missiles balistiques intercontinentaux qui pourraient frapper le territoire américain», a aussi estimé Chae Yeon-Seok, spécialiste sud-coréen des fusées à l'Institut pour la recherche aérospatiale de Corée. «Le programme spatial nord-coréen se focalise sur le développement de véhicules de lancement qui peuvent facilement être utilisés pour des missiles, plutôt que sur le développement de satellites dignes de ce nom», a-t-il ajouté.

Pyongyang a affirmé avoir testé le 9 septembre une tête nucléaire susceptible d'être montée sur un missile, son cinquième essai nucléaire, une autre étape importante dans sa quête du missile intercontinental. Kim Jong-

Un a salué selon KCNA les avancées de son régime dans le domaine des technologies de pointe «en dépit des conditions économiques difficiles du pays», selon l'agence. La Corée du Nord est sous le coup de cinq séries de résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU lui infligeant de lourdes sanctions économiques. Elles ne l'ont cependant pas dissuadée de poursuivre ses objectifs. Yang Moo-Jin, professeur à l'Université pour les études nord-coréennes, un établissement de Séoul, a rappelé que Pyongyang s'était fixé un plan de développement spatial de cinq ans qui s'achève cette année. «Ce nouvel essai annonce un prochain test de missile ICBM», pense-t-il. Le prochain essai, qui sera présenté comme un lancement de satellite, devrait intervenir lorsque le Conseil de sécurité de l'ONU adoptera de nouvelles sanctions relatives au dernier essai nucléaire, ou alors au moment de l'élection présidentielle américaine en novembre.

Washington, qui dispose de plusieurs systèmes antimissiles, travaille actuellement avec Séoul au déploiement sur la péninsule du bouclier connu sous le nom de THAAD. Cette éventualité a provoqué la colère de la Chine, qui craint que ces technologies sophistiquées ne constituent une menace à la sécurité régionale. Yonhap rapporte de son côté que deux bombardiers américains B-52 doivent être envoyés en Corée du Sud, pour une nouvelle démonstration de force prévue contre Pyongyang.



Points chauds

Consensus

Par Fouzia Mahmoudi

Atrop vouloir son parti, Marine Le Pen a-t-elle surtout réussi à repousser les électeurs historiques du Front national qui semblent de plus en plus nombreux à déplorer le flagrant changement de stratégie de leur candidate ? En effet, souhaitant prouver aux électeurs de droite les plus frileux que son parti n'est pas le parti raciste et xénophobe que la presse et ses adversaires aiment à décrire à longueur de déclarations et d'interviews, Marine Le Pen tente d'édulcorer autant que faire se peut l'image extrémiste que peut renvoyer son mouvement. Elle n'a d'ailleurs pas hésité l'année dernière à mettre Jean-Marie Le Pen au placard, pour s'assurer que les nouveaux dérapages de son père ne puissent plus, une fois pour toutes, lui être imputés. Mais désormais, c'est bien la base même de son électorat que la présidente du FN exaspère à vouloir attirer le plus grand nombre aux dépens de ceux qui ont toujours été fidèles au parti créé il y a près de trente-cinq ans par Jean-Marie Le Pen. Dans un discours prononcé cette semaine, elle a critiqué les méfaits de la mondialisation, parlé des agriculteurs, des policiers, des commerçants, des «espèces exterminées» et du droit des femmes. Mais la présidente du Front national, qui avait été la première à mettre les mots «islamisme radical» sur les attentats de Charlie, n'a pas prononcé une seule fois les mots «islam» ou «islamisme», comme l'ont fait les cadres du parti lors des différentes tables rondes sur l'immigration ou le terrorisme. Si les candidats Les Républicains à la primaire réclament l'internement des fichés S ou le contrôle du culte musulman par l'État, la question du fondamentalisme islamique est pour le moment totalement occultée par la présidente du Front national. Cette dernière se contente de l'évoquer de manière implicite par l'angle du souverainisme, de la laïcité et de l'égalité des sexes. Pour elle, la perte de contrôle de nos frontières entraîne une «immigration massive bouleversant tous les acquis de la laïcité, de la libération des femmes et du pacte républicain». Marine Le Pen, qui selon de nombreux sondages se qualifierait au second tour mais qui ne serait pas élue présidente, cherche ainsi plus à rassurer et rassembler tous les Français derrière elle, quelle que soit leur religion, ou leur origine, qu'à conforter ses militants. Elle laisse le terrain aux Républicains, convaincue que sur l'islam, le FN n'a plus à «faire ses preuves». La candidate de la France apaisée a même répondu par l'affirmative lorsqu'un journaliste lui a demandé si l'islam était compatible avec la République, le 11 septembre sur TF1. Une position qui lui a valu de violentes critiques dans le dernier ouvrage du polémiste Éric Zemmour. «Elle se trompe de combat, elle a vingt-cinq ans de retard. Le combat de la souveraineté n'est pas méprisable, il est indispensable. Sauf qu'une République islamique française pourrait être souveraine, mais ce ne serait plus la France», écrit-il. Il a également accusé la patronne du FN d'être une candidate «de gauche», «complètement endoctrinée par Philippot», ce «cheval de Troie chevènementiste». Reste à savoir désormais si les électeurs du Front national vont décider de se tourner vers le candidat au discours le plus «fort» et ce serait aujourd'hui Nicolas Sarkozy, ou si la fidélité pour le FN dont les thèses sont justement repris par de plus en plus de responsables politiques à forte visibilité aura également son importance et les poussera, une fois encore, à voter pour le parti d'extrême droite.

F. M.

Jordanie

Des législatives marquées par le retour aux urnes des islamistes

Les Jordaniens ont voté hier pour renouveler leur Parlement, un scrutin qui marque le retour des Frères musulmans, principale force d'opposition dans le royaume. Les bureaux de vote ont ouvert à 7h00 locales (4h00 GMT) et devraient fermer à 16h00 GMT. Près de 4,1 millions d'électeurs, sur une population de 6,6 millions d'habitants étaient appelés à départager 1 252 candidats pour 130 sièges. L'affluence était faible en début de matinée dans la capitale. «Je vote depuis des dizaines d'années, j'espère que cette fois-ci (le résultat) sera différent», a affirmé à l'AFP Abdessalam Abou al-Haj, 75 ans, qui s'est rendu dans un bureau de vote à Telaa al-Ali, dans le nord-est d'Amman. Les analystes ne prévoient pas de grands changements dans le futur Parlement qui jouit de pouvoirs limités. La majorité devrait rester occupée par des hommes d'affaires et des responsables de tribus loyales à la monarchie. Les seuls inconnus de ce scrutin sont le taux de participation et le score que réalisera la coalition formée par le Front de l'action islamique (FAI), vitrine politique des Frères musulmans. Selon des experts, celle-ci pourrait remporter environ 20 sièges et devenir ainsi la première force politique d'opposition du Parlement. L'abstention s'annonce élevée : 42% des électeurs éligibles ne prévoient pas de se rendre aux urnes, selon un sondage du centre Phenix des études économiques et informatiques. Lundi, l'agence officielle Petra a relayé des avis religieux de Dar al-Ifta, la plus haute autorité religieuse du pays, dans lesquels elle presse les Jordaniens d'aller voter, qualifiant le scrutin de «devoir» national et religieux. Elle a aussi mis en

garde contre les fraudes et surtout l'achat des voix, une pratique répandue lors des derniers scrutins. Le président de la commission électorale, Khaled al-Kalalda, a tenté de son côté de rassurer les électeurs affirmant que les élections se dérouleront conformément «aux normes internationales». Le scrutin sera supervisé par 14 000 observateurs locaux et 676 internationaux, dont 66 observateurs annoncés par l'Union européenne. Les islamistes avaient boudé les élections en 2010 et 2013 pour dénoncer des scrutins entachés d'irrégularités et une loi électorale favorisant le vote tribal favorable au régime. Ils dénoncent aussi le découpage des circonscriptions électorales, jugé injuste et exigent l'instauration d'un système parlementaire dans lequel le Premier ministre serait issu de la majorité du Parlement, et non plus nommé par le roi. Affaiblis par des divisions internes et une répression des autorités, les islamistes avaient annoncé en juin qu'ils participeraient aux législatives après un amendement de la loi électorale longtemps critiquée par l'opposition. Les autorités affirment avoir entamé des réformes pour «consolider la démocratie» dans le royaume, amendement récemment la loi électorale pour permettre notamment aux partis politiques de présenter des listes, rompant ainsi avec le système controversé de «voix unique» qui avantageait les candidats des tribus, acquis au pouvoir. Malgré des réformes jugées insuffisantes par les islamistes, ces derniers ont décidé de participer au scrutin pour retrouver leur «légitimité» et améliorer leur rapport avec le pouvoir, selon des analystes.



Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (Mama)

Des œuvres de grands plasticiens exposées au public

■ Une collection regroupant des œuvres artistiques de grands plasticiens algériens sont exposées au Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (Mama) jusqu'au 28 du mois courant. Il s'agit d'œuvres artistiques offertes à cet établissement muséal par les artistes eux-mêmes ou par des galeristes afin de les partager avec le grand public.

Par Adéla S.

Le Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Mama) abrite une très belle exposition intitulée «Genèse d'une collection II». C'est une renaissance pour la collection d'art contemporain et une suite à la toute première exposition du Mama, en 2007, qui s'intitulait précisément «Genèse d'une collection».

Le musée expose les dernières œuvres qui viennent enrichir sa collection de peinture, dessins et autres installations d'art moderne et contemporain. Le visiteur retrouvera dans cette exposition un véritable florilège de grands noms de la peinture et des arts plastiques algériens, rarement visibles dans un seul et même lieu. Des œuvres de M'hamed Issiakhem, Mohammed Khadda, Ali Ali-Khodja ou Lazhar Hakkar y sont exposées grâce aux efforts du

musée pour étoffer sa collection, via différentes sources, mais aussi et surtout grâce à la générosité de donateurs qui œuvrent à partager leur passion de l'art avec le grand public.

En effet, Zoulikha Benzine Inal et Djaâfar Inal, anciens fonctionnaires et amateurs d'art, ont fait don de 147 œuvres au musée. Un beau geste de partage avec le public qui pourra découvrir ainsi un large pan de l'art moderne et contemporain d'Algérie et d'ailleurs. Le don de Inal se compose de «147 œuvres représentatives des scènes artistiques algérienne et russe entre 1962 et 2000», sans oublier les 38 œuvres inédites du grand peintre M'hamed Issiakhem.

Pour leur part, Fatiha et Mustapha Orif, galeristes d'art, ont cédé 67 œuvres de peintres algériens dont Ali Ali-Khodja, Pierre Frailong, Abbaci, Hakkar, Bourdine, Chegrane, Bouzid et Mustapha Filali. En outre, des



plasticiens et designers, comme Kamel Yahiaoui, Chérif Medjebeur, Hicham Lahlou, Hamed Ouattara, Mourad Salem, Reda Skander, Hassen

Echair, Patrick Altes, Jorge Wellesley, ont offert une ou plusieurs de leurs œuvres au Mama, participant ainsi à un vaste mouvement de générosité.

Enfin, l'Office Riadh El-Feth, grâce à son directeur général Maâmar Guena, a fait don du portfolio comprenant six œuvres de Rachid Koraichi. Intitulée «L'enfant Jazz», cette œuvre est un dialogue entre l'univers pictural, teinté de spiritualité de Koraichi et la grande poésie de Mohammed Dib. Cette œuvre ainsi que toutes les autres sont visibles au Mama tous les jours, sauf les vendredis, jusqu'au 28 septembre.

A.S.

Cinéma

Ouverture du premier studio de postproduction cinématographique

Le premier studio en Algérie de postproduction cinématographique, fruit d'un investissement privé permettant désormais la mise aux normes des films en format DCP (digital cinema package), a été inauguré lundi à Alger par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi. Doté d'équipements numériques de dernière génération, le studio qui s'étend sur près de 100 m², baptisé «Tayda film» et sis à la cité Mokhtar-Zerhouni au quartier les Bananiers (est d'Alger), offre toutes les possibilités techniques de traitement du son et de l'image aux cinéastes algériens, alors que cette phase de production postérieure au tournage se faisait auparavant à l'étranger à des coûts jugés «excessifs». Le cinéaste-producteur Belkacem Hadjadj, à l'origine de cet investissement, a expliqué avec pédagogie les diffé-

rentes phases de traitement du son et de l'image que constitue cette dernière étape, capitale à la réussite d'un film, insistant sur les «progrès technologiques fulgurants» que connaît ce domaine. Dans une cabine «conçue en suspens», indépendante de la structure de l'immeuble, le filtrage et le nettoyage du son, le bruitage, le doublage, le sous-titrage en mode «Rythmo» qui permet une écriture des textes de droite à gauche et enfin le «mixage en 5.1» (technique de pointe de répartition et de dosage dans un espace de 360° des bruitages et ambiances sonores devant accompagner l'image et les dialogues), ont été exposés avec minutie par M. Hadjadj. L'étalonnage permettant la «conformisation» de l'image (travail sur les rushes et les épreuves de tournages initiales) après l'étape de compression

servant à économiser plus d'espace dans le disque dur, est également une phase de traitement qui donnera de «l'éclat, de la clarté et un bon dosage en couleurs à l'aspect visuel du film», a-t-il poursuivi.

Une démonstration sur grand écran équipé du projecteur «quatre K», mettant en pratique le travail de postproduction et les capacités techniques de ce nouveau studio, a été exécutée à travers la projection d'un court extrait du long métrage en cours de finalisation «Fais soin de toi» de Mohamed Lakhdar Tati sous le regard du ministre de la Culture et de plusieurs cinéastes et producteurs. A l'issue de la projection M. Mihoubi s'est félicité de cet investissement qui constitue, a-t-il dit, un «nouvel acquis» pour l'industrie cinématographique en Algérie, notant au passage que plusieurs salles

obscuras, à l'instar d'«Alger, Sidi Bel-Abbès, Béjaïa et Mascara, sont dotées du système de projection DCP».

Par ailleurs, selon Belkacem Hadjadj, des sessions de formation aux techniques de postproduction cinématographique encadrées par des professionnels français et tunisiens seront dispensées dès novembre prochain à des techniciens algériens, appelés à passer, dans une année, derrière cette nouvelle structure de haute technologie.

Le long métrage «Fais soin de toi» et une série télévisée sur Krim Belkacem réalisée par Ahmed Rachedi ont déjà été finalisés au studio «Tayda film», alors que «nous n'étions pas des héros» de Nasr Eddine Guenifi et «Ben M'hidi» de Bachir Derrais y seront bientôt pour la phase de postproduction. (APS) F.H.

Après sa rénovation

La salle de cinéma M'zi ouverte à Laghouat

La salle de cinéma M'zi à Laghouat, restée fermée durant plusieurs années, a été rénovée et rouverte, a-t-on appris lundi de la direction de la Culture de la wilaya. Elle a bénéficié d'une opération de restauration globale et de l'installation d'équipements de haute qualité, a révélé le directeur de wilaya du secteur, Mohamed Nemili, qui

annonce pour la circonstance un programme de projections entamé dimanche et qui s'étalera sur un mois entier avec une moyenne de présentation de deux films par jour, principalement des œuvres sur l'Histoire. Parmi les projections prévues, figurent les films «Zabana» du réalisateur Said Ould Khelifa, «Hors-la-loi» de Rachid Bouchareb, «Le Puits»

de Lotfi Bouchouchi, et d'autres œuvres cinématographiques telles que «La bataille d'Alger» et «Opération Maillot», a fait savoir le même responsable. Dans le même contexte, il sera procédé prochainement à la réouverture également de la salle de cinéma «Sidi Okba» à Aflou, qui a bénéficié d'une opération de rénovation similaire, a-t-il aussi fait

savoir. La direction de la Culture de la wilaya cherche à travers la réouverture des salles de cinéma à donner une nouvelle impulsion à la scène culturelle locale mais aussi à exploiter l'espace cinématographique pour ancrer les valeurs de citoyenneté et l'esprit civique dans la société, a conclu le même responsable.

M.K.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

- Salle Ibn Zeydoun
22 septembre :
Une rentrée tout en nouba attend les fans de l'artiste Lila Borsali.
- Institut français d'Alger
22 septembre à 19h30 :
Une troupe de danse hip-hop dirigée par le chorégraphe et chef de troupe Hervé Koubi dévoile un projet atypique : «Ce que le jour doit à la nuit».
- Salle Ibn Khaldoun
Chaque vendredi et samedi du mois de septembre :
Projection du long métrage «Comme des bêtes».
- Chaque lundi et mercredi du mois de septembre :
Projection de «SOS fantômes».
- Les vendredis, samedis et jeudis du mois de septembre :
Projection de «Suicide squad».
- Librairie des beaux-arts, 28 rue Didouche-Mourad, Alger
Jusqu'au 28 septembre :
Exposition de l'artiste peintre Mourad Foughali.
- Musée national des antiquités, Alger
Jusqu'au 30 septembre :
Exposition «Voyage à travers le zelij - Les carreaux de faïence».

Coup-franc direct

Kerbadj ou le parti pris !

Par Mahfoud M.

Le président de la LFP, Mahfoud Kerbadj, n'en finit pas d'étonner tout le monde avec sa manière de gérer la Ligue de football bien qu'il détienne une carte blanche de la part des clubs qui ont confiance en lui, surtout qu'il a réussi à avoir l'aval de tous pour être maintenu à son poste. En effet, Kerbadj ne se lasse pas d'avoir un parti pris flagrant vis-à-vis de son ancien club, le CR Belouizdad qu'il a présidé à un certain moment. Pour lui, c'est une chose normale qu'il soit aux côtés de ce club étant donné qu'il se sent belouizdadi jusqu'à la moelle. Il faut savoir, ainsi, que Kerbadj, compte tenu de la programmation de deux derbys ce week-end, a décidé de décaler celui du CRB qui affrontera l'USMA samedi, alors que l'USMH et le NAHD en découdront plus tôt, le jeudi. Cela n'arrange pas les affaires des Harrachis surtout, étant donné qu'ils s'étaient déplacés samedi dernier à Batna et avouent être exténués. Pour cette raison, ils ont demandé le report de leur match. Mais le patron de la Ligue ne veut rien entendre et a décidé de maintenir les deux matchs en l'état. Pour lui, personne ne peut lui indiquer la manière de gérer le championnat même s'il sait qu'au fond cela n'a rien à voir avec la bonne gestion. M. M.

Ligue 1 Mobilis USMH-NAHD se jouera jeudi

LA 5^e JOURNÉE du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue ce week-end, s'étalera sur les journées de jeudi, vendredi et samedi, a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP), avec en ouverture un alléchant derby algérois, entre l'USM El Harrach et le NA Hussein Dey, prévu jeudi (à 19h00) au stade du 5-Juillet. «Le match USMH-NAHD se jouera sans public en raison du huis clos qui pèse sur le club hôte», a précisé la LFP, en annonçant que quatre chaudes empoignées de cette 5^e journée seront retransmises en direct par les différentes chaînes de la télévision nationale. Il s'agit de CS Constantine - DRB Tajenane, prévu le vendredi 23 septembre à 17h00, ainsi que CR Belouizdad - USM Alger, RC Relizane - JS Saoura et JS Kabylie - CA Batna, qui eux se joueront le samedi 24 septembre. Les matchs USMA-CRB et JSK-CAB sont programmés à 17h45 alors que RCR-JSS débutera un peu plus tôt dans l'après-midi, vers 16h30. L'autre grand choc de cette 5^e journée, entre le MC Alger qui accueille le leader MC Oran est prévu le vendredi 23 septembre (19h00) au stade Omar-Hamadi de Bologhine. Un match également prévu sans public, en raison du huis clos qui pèse sur «Le Doyen». Le match USM Bel-Abbès - ES Sétif est prévu le samedi 24 septembre, à 19h00, au moment où le choc entre l'Olympique Médéa et le MO Béjaïa a été renvoyé à une date ultérieure, en raison de la participation des «Crabes» à la coupe de la Confédération africaine (CAF).

Paralympiques 2016

Le DTN Aichaine est satisfait

L'ALGÉRIE a atteint ses objectifs aux 15^e jeux Paralympiques de Rio de Janeiro (7-18 septembre), en décrochant 16 médailles (4 or, 5 argent et 7 bronze) et une 27^e place sur 83 pays classés au tableau final des médailles, a estimé la direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne handisport (FAH). «Dans l'ensemble, on est content des résultats de nos athlètes dont la plus part ont accompli leur mission et réalisé leurs objectifs. On avait tablé sur 4 or, 6 argent et 5 bronze, nous avons pronostiqué juste. On est à la fois soulagé et satisfait», s'est réjoui le DTN Zoubir Aichaine. La satisfaction de la DTN est venue de l'athlétisme qui a confirmé son statut de chef de file du handisport algérien, remportant 15 médailles dont quatre en or, avec à la clé, une 11^e place sur 68 pays médaillés, un record du monde, quatre d'Afrique et trois performances personnelles. «L'athlétisme a tiré son épingle du jeu et a retenu la leçon des derniers Mondiaux. Les athlètes de cette discipline avaient bénéficié d'une préparation adéquate et les résultats ont confirmé

une nouvelle fois la place de choix de ce sport», a souligné le DTN qui a rendu hommage aux athlètes médaillés et leurs entraîneurs, mais aussi aux jeunes qui n'ont pas démerité pour leur première participation à des JP. Les jeunes Asmahan Boudjadar (or au poids/F33), Mohamed Fouad Hamoumou (bronze au 400m/T13), Abderrahim Missouni (6^e au poids/F32), Fouad Baka (4^e au 400m et 800m/T13) et Sid Ali Bouzourine (4^e au 400m/T36), ont été la découverte des Paralympiques. «Ces jeunes athlètes sont l'autre satisfaction de ces Jeux. Pour eux, l'expérience est enrichissante. Ils connaissent désormais le haut niveau et ce qu'ils devraient faire pour monter sur les podiums», a expliqué, pour sa part, le DTN adjoint, Saad Said. D'autre part, la direction technique a regretté les résultats mitigés et inattendus de certains athlètes considérés comme potentiellement médaillables à l'image de Karim Betina, éliminé prématurément après trois essais nuls au poids/F32, et Mounia Gasmi (4^e place, seulement, au poids/F32). «Nous avons laissé filer quelques

médailles à l'image de celle de Gasmi (médaillée d'argent au Club), qui a complètement calé au poids, une de ses spécialités. Karim Betina qui n'a même pu passé en finale, malgré une très bonne préparation sans oublier la négligence de l'entraîneur des lancers, qui nous a fait perdre une potentielle médaille d'or au (Club/F32), à cause d'une mauvaise appréciation qui ne pardonne pas devant l'intransigeance des règlements techniques», a estimé Saad. Les résultats obtenus par les athlètes algériens pouvaient être nettement meilleurs selon la DTN, malheureusement, la suppression de plusieurs épreuves et concours dans certaines classes et le jumelage des classes dans d'autres compétitions n'a pas fait les affaires des représentants algériens à Rio. «Depuis le Mondial-2015, les règlements de l'athlétisme ont changé pour quelques spécialités et malheureusement, certains de nos athlètes ont été les plus pénalisés à l'image de Berrahal, recordman du Monde au disque et au 200m/T51, Safia Djelal (F57)», a expliqué Aichaine.

EN locale

Rajevac organise un premier stage

Le Serbe Milovac Rajevac a fait appel à un groupe de 22 joueurs pour préparer les éliminatoires du CHAN 2018. C'est donc le premier stage officiel de la sélection nationale locale qui prendra part à ces éliminatoires de cette compétition dont l'Algérie avait été écartée l'édition précédente pour avoir refusé d'affronter la Libye en raison du contexte sécuritaire dans ce pays.

Par Mahfoud M.

Ce stage se déroulera à partir du 26 septembre au Centre de préparation des équipes nationales de Sidi Moussa et devrait se poursuivre jusqu'au 28 du même mois, c'est-à-dire deux jours seulement. Ce sera donc une prise de contact sans plus pour le coach national qui effectuera une revue de l'effectif et connaîtra le niveau de ses joueurs avant de prendre une quelconque décision quant au maintien ou non de certains éléments. Il faut dire que l'USM Alger est la plus représentée dans cette sélection avec six joueurs, suivie de l'ES Sétif avec cinq joueurs et la JS Kabylie (4 joueurs). Ce sera une belle occasion pour certains joueurs de donner le meilleur d'eux-mêmes, montrer leurs qualités et garder espoir d'être à nouveau sélectionnés pour les prochains rendez-vous. Par ailleurs, les gardiens de l'EN A, Malik Asselah et Azzedine Doukha, n'ont pas été appelés à ce stage et ce, pour donner une chance aux autres gardiens de montrer leurs capacités, notamment le jeune Salhi du CRB et Rahmani du MOB qui effectuent une bonne entame de

Les joueurs locaux appelés à préparer le championnat d'Afrique



season et qui ont montré de belles choses la saison passée aussi. On retrouve également dans cette sélection des joueurs comme Sayoud et Derfalou de l'USMA qui ont bien débuté la saison avec les Rouge et Noir, ainsi que Bendebka du NAHD qui a eu un excellent rendement lors des JO de Rio en réussissant à inscrire deux buts bien qu'il soit un milieu de terrain défensif.

M. M.

Liste des joueurs convoqués pour ce stage
Gardiens de but : Chemseddine Rahmani (MO Béjaïa), Abdelkadir Salhi (CR Belouizdad)
Défenseurs : Abderrahmane Hachoud (MC Alger), Mohamed

Khoutir Ziti (ES Sétif), Houari Ferhani (JS Kabylie), Sid Ali Lamri (ES Sétif), Koceila Berchiche (JS Kabylie), Zidane Mebarakou (MC Alger), Nacer Eddine Khoualed (USM Alger)
Milieux de terrain : Mohamed Benyahia (USM Alger), Fouad Haddad (DRB Tadjenant), Sofiane Bendebka (NA Hussein Dey), Mohamed Benkhemassa (USM Alger), Abdelraouf Benguit (USM Alger), Saïd Sayah (JS Saoura), Rafik Bouderbhal (USM Alger), Billal Mebariki (JS Kabylie), Islam Bakir (ES Sétif)
Attaquants : Akram Djahnit (ES Sétif), Samir Aïboud (JS Kabylie), Oussama Derfalou (USM Alger), Rachid Nadji (ES Sétif).

Diffusion clandestine des matchs des Verts L'EN menacée de disqualification de la CAN et du Mondial

La diffusion clandestine des matchs et des «highs lights» de la sélection algérienne de football peut entraîner de très graves sanctions à la FAF et même disqualifier l'Algérie des compétitions internationales, notamment la CAN et la Coupe du monde, avertit la Fédération algérienne de football (FAF) lundi. «La FIFA, la FAF et les détenteurs de droit de retransmission des rencontres de l'équipe nationale ont constaté avec regret que des images d'avant le coup d'envoi, des coulisses des matchs et de fin de matchs sont filmées clandestinement et diffusées illégalement par des télévisions privées algériennes», a indiqué l'instance fédérale à l'issue de son bureau fédéral tenu à Sidi Moussa (Alger). Selon la

même source, des photographes de la presse écrite accrédités en tant que tels, profitent de leur présence sur la main courante ou dans les tribunes pour prendre des images interdites à la diffusion. Pour toutes ces raisons, la Fédération algérienne de football exhorte les médias appelés à couvrir la rencontre Algérie-Cameroun, prévue le 9 octobre prochain à Blida pour le compte de la première journée des éliminatoires du Mondial 2018 à «faire preuve de bon sens et de responsabilité pour éviter à l'équipe nationale algérienne et à la fédération de lourdes sanctions financières et sportives qui risquent de compromettre nos chances de qualification à la Coupe du monde-2018».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Guelma

5 morts dans un accident de la circulation



CINQ PERSONNES ont trouvé la mort dans un accident de la circulation survenu hier à l'aube, à la sortie de la commune d'Ain El Beida, à une soixantaine de kilomètres à l'est de Guelma, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre un véhicule touristique et un semi-remorque sur la route nationale (RN) n°16 reliant Annaba à Souk-Ahras, causant la mort de 5 personnes âgées entre 25 et 30 ans, a-t-on précisé de même source.

Les corps sans vie de ces jeunes ont été évacués par les éléments de la Protection civile vers la morgue de l'établissement hospitalier de Bouchegouf de la commune d'Ain El Beida.

Il s'agit du deuxième accident mortel enregistré à Guelma en moins de 48 heures, a-t-on encore détaillé, rappelant que l'accident survenu dimanche dernier à la sortie de la commune de Tamlouka a occasionné deux décès.

Tahar F.

Béchar

Arrestation des auteurs d'un crime crapuleux sur un quinquagénaire

LES DEUX auteurs présumés d'un crime crapuleux dont a été victime un quinquagénaire à Béchar ont été arrêtés ces dernières 48 heures par les services de la police judiciaire, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Béchar.

La victime, retrouvée il y a cinq jours dans l'une des rues du centre-ville, avait reçu plusieurs coups à l'aide de pierres, causant sa défiguration et sa mort violente, a-t-on précisé.

Après les prélèvements effectués par les éléments de la poli-

ce scientifique sur les lieux où a été retrouvé le corps sans vie de la victime, il a été procédé à l'ouverture d'une enquête pour retrouver l'auteur ou les auteurs de cet ignoble crime, avant que les policiers n'identifient un suspect qui a non seulement reconnu les faits mais aussi dénoncé son complice, tous deux âgés d'une vingtaine d'années, selon la même source.

Présentés à la justice, les deux mis en cause ont été placés en détention préventive en attendant leur comparution, a-t-on indiqué.

G. H.

Banques

Allègement du taux de réescompte

LE CONSEIL de la monnaie et du crédit a décidé de réviser à la baisse le taux de réescompte en le portant à 3,5% au lieu de 4% en vigueur depuis 2004, a appris hier l'APS auprès de la Banque d'Algérie.

«Dans le sillage de la modification du règlement du 19 février 2015 relatif aux opérations d'escompte d'effets publics, de réescompte d'effets privés, d'avances et crédits aux banques et établissements financiers, le Conseil de la monnaie et du crédit, dans sa séance du 28 juillet 2016, a pris la décision de réviser le taux de réescompte», note la Banque d'Algérie.

Ce taux a été allégé d'un demi-point de pourcentage pour le porter à 3,5% au lieu du taux historique de 4% en vigueur depuis 2004 et reconduit, en l'état, dans le règlement de février 2015, précise la Banque centrale algérienne.

Selon la même source, ce nouveau taux constitue «un signal aux acteurs du marché du crédit, de l'engagement de l'autorité monétaire à promouvoir davantage le financement sain de l'investissement, conjugué à la prudence requise dans un contexte de risque latent de poussées inflationnistes».

Ce taux conjugué également «le souci de présentation des marges d'intérêt des banques avec leur nécessaire propension à intensifier la collecte des ressources auprès des détenteurs de l'épargne», explique la Banque d'Algérie.

Safy T.

L'importation de véhicules d'occasion de nouveau autorisée



Djalou@hotmail.com

Oran

Près de six millions de pétards saisis au port

■ Près de six millions d'unités de produits pyrotechniques ont été saisies au port d'Oran durant le premier semestre 2016, a-t-on appris hier du chef de l'inspection divisionnaire des douanes du port.

Par Yanis C.

«**N**ous avons opéré la saisie de six containers chargés de pétards, lors de trois opérations distinctes au port d'Oran, durant le premier semestre 2016 et ce, dans le cadre de la lutte contre le phénomène de l'importation frauduleuse des produits pyrotechniques», a souligné le même responsable, en marge d'une rencontre sur «les produits pyrotechniques», organisée à l'Ecole des douanes d'Oran.

Cette marchandise prohibée provenait de Chine. Les importateurs recourent à divers subterfuges pour dissimuler ce produit et échapper aux contrôles douaniers.

«Avant l'acheminement de ces

containers vers les zones sous douanes extra-portuaires, les scanners au niveau du port nous permettent de détecter des marchandises suspectes que nous saisissons après la vérification des contenus», a-t-il encore précisé.

Les importateurs fraudeurs font des déclarations sommaires des contenus des containers. Ils déclarent, par exemple, des fournitures de quincaillerie. Au passage au scanner, les produits pyrotechniques ont une forme semblable aux objets déclarés, ce qui peut induire en erreur et tromper la vigilance des contrôleurs, a-t-on expliqué.

«Dans certaines opérations de fraude, on a constaté que les produits déclarés étaient entassés à l'avant du container, alors que la marchandise prohibée

telle que les pétards, était dissimulée à l'intérieur et emballée dans le même type de carton et avec les mêmes références», a précisé M. Sayad.

Les amendes infligées par l'inspection divisionnaire des douanes du port d'Oran à l'encontre des importateurs fraudeurs au titre de ces trois opérations d'importation des produits pyrotechniques étaient de l'ordre de 15 millions DA, a-t-on ajouté.

Initiée par la Direction régionale des douanes, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la formation continue des cadres et agents de ce corps constitué visant l'amélioration du rendement et des performances, notamment en matière de lutte contre la fraude.

Y. C./APS

Akbou / Béjaïa

Un homme percuté par un train

DEUX ACCIDENTS mortels ont été enregistrés dans la journée de dimanche dernier par la Protection civile de la wilaya de Béjaïa. Un homme, la cinquantaine environ, a été fauché par le train de transport de voyageurs, au niveau du PK-126/500, zone d'activité Taharecht relevant de la commune d'Akbou. L'accident s'est produit à 20h35mn. Le corps de la victime non identifiée

a été évacué par les pompiers vers la morgue de l'hôpital d'Akbou. Un autre accident mortel de la circulation a été aussi enregistré vers 23h15mn. Il s'agit d'une collision entre un motocycliste âgé de 34 ans et un camion dépanneur, sur la RN-26 à hauteur du lieu-dit Lekhrub, commune d'El Kseur, selon un communiqué de la Protection civile. Le motocycliste a rendu

l'âme sur place. Le bilan général des accidents de la circulation à travers tout le réseau routier et ferroviaire de la wilaya, depuis le début de l'année jusqu'au 19 août dernier, est de 1 395 accidents ayant engendré 1 752 blessés et 49 morts, y compris les accidents cités plus haut, indique-t-on.

H.C.